

Le «Pouls des places d'apprentissage» d'août 2020 révèle les défis légèrement plus élevés qui attendent les apprentis actuels

Zurich, le 3 septembre 2020. Entre avril et juin 2020, la Suisse a progressivement assoupli les mesures ordonnées par le Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie de COVID-19. En août, toujours en coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, l'équipe de recherche «Pouls des places d'apprentissage» de l'ETH Zurich s'est à nouveau intéressée aux effets de la pandémie de coronavirus sur la situation des entreprises de formation et des jeunes qui commencent, suivent ou terminent un apprentissage. Pour l'essentiel, les résultats de ce cinquième relevé montrent une amélioration de la situation par rapport aux mois précédents. Les jeunes qui sont actuellement en apprentissage mériteraient cependant qu'on leur accorde une plus grande attention. Pour eux en effet, les entreprises interrogées dressent un tableau légèrement plus pessimiste. Au mois d'août, les données sur les nouvelles offres de places d'apprentissage pour 2021 ont par ailleurs été relevées pour la première fois.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» d'août 2020

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs. La cinquième mesure réalisée en août 2020 vise à analyser les modifications du «Pouls des places d'apprentissage» par rapport aux mois précédents.

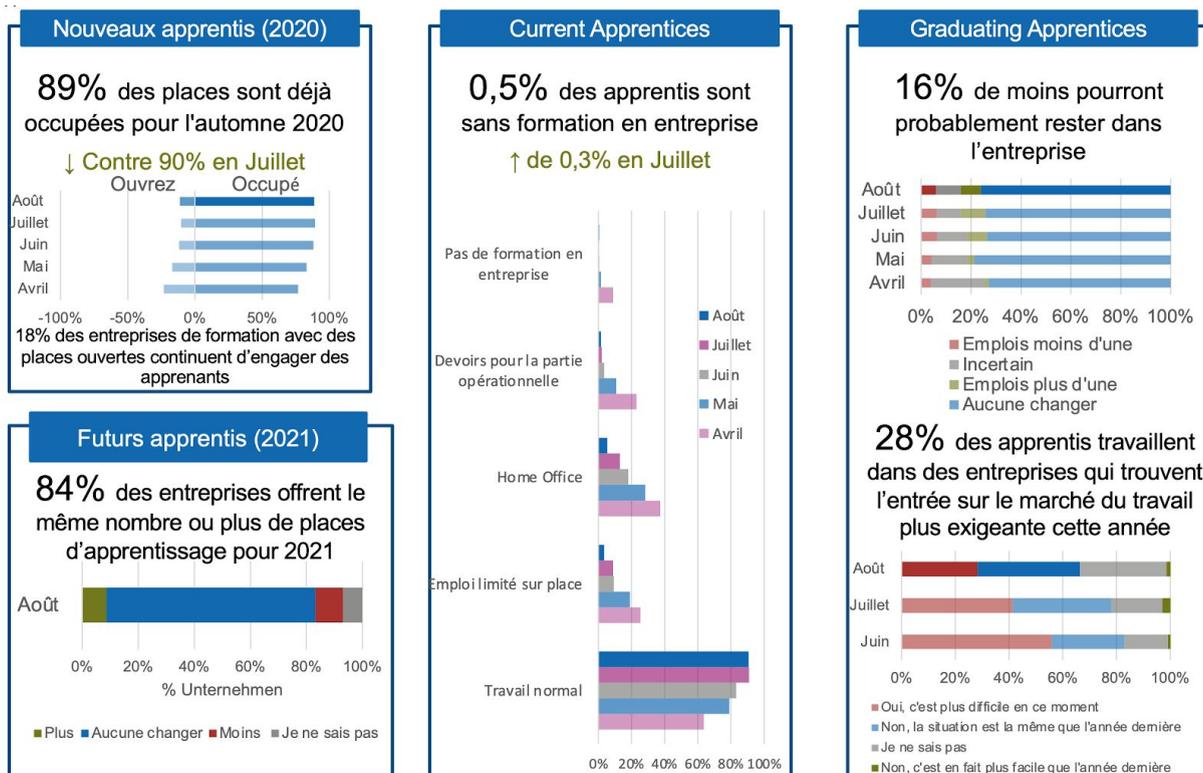


Figure 1: les grandes lignes d'août. Les grandes lignes montrent de quelle manière les assouplissements des mesures de lutte contre la pandémie ont influencé la situation des trois groupes de jeunes analysés: jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et jeunes sur le point d'entrer sur le marché du travail (apprentis de dernière année). En août, on constate des changements essentiellement positifs par rapport au mois d'avril, de mai, de juin et de juillet¹: il convient cependant d'accorder plus d'attention aux apprentis actuels.

- **Futurs apprentis 2020:** l'illustration supérieure de gauche montre que le processus de recrutement de nouveaux apprentis reste stable à un niveau élevé: 88% des places d'apprentissage proposées par les entreprises formatrices interrogées avec début de l'apprentissage en automne 2020 étaient déjà occupées en août.
- **Futurs apprentis 2021:** l'illustration inférieure de gauche montre que 84% des entreprises interrogées proposeront autant ou plus de places d'apprentissage en 2021.
- **Apprentis actuels:** l'assouplissement des mesures a eu un effet essentiellement positif sur la formation des apprentis: la part de ceux qui ne bénéficient d'aucune formation en entreprise a toutefois légèrement augmenté (passant de 0,3% en juillet à 0,5% en août).
- **Apprentis en dernière année:** les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont placés face à d'importants défis, car 16% des apprentis sont engagés par des entreprises qui vont probablement garder moins d'apprentis ayant terminé leur formation que d'habitude. Par ailleurs, 28% des apprentis travaillent dans des entreprises partant du principe qu'il sera pour eux plus difficile de trouver un nouvel emploi cette année.

Résultats détaillés du «Pouls des places d'apprentissage» d'août 2020

Groupe 1: futurs apprentis

Le recrutement d'apprentis pour le **début de l'apprentissage en automne 2020** est déjà terminé dans de nombreuses entreprises. Bien qu'un apprentissage puisse encore démarrer jusqu'en octobre de cette année, 73% des entreprises formatrices déclarent ne pas faire usage de cette possibilité. 18% des entreprises poursuivent cependant leurs efforts de recrutement et 9% ignorent comment elles vont procéder.

En août 2020, les entreprises interrogées indiquaient que 89% (90% en juillet, 88% en juin, 81% en mai et 77% en avril) des places d'apprentissage étaient déjà occupées. Selon les entreprises interrogées, 0,7% (1,6% en juillet, 1,8% en juin, 2,0% en mai et 5,2 % en avril) des places d'apprentissage débutant en automne 2020 seront probablement perdues. 2,1% (autant qu'en juillet, contre 3% en juin, 2,6% en mai et 2,7% en avril) des places d'apprentissage ont déjà été perdues dans les entreprises interrogées en raison de la pandémie de COVID-19. D'après 3,2% (1,1% en juillet, 1,0% en juin, 1,9% en mai et 0,5% en avril) des entreprises formatrices, des contrats d'apprentissage déjà signés ont dû être annulés. Cependant, 6% (16% en juillet, 18% en mai et en juin, 24% en avril) des entreprises formatrices interrogées seraient disposées à proposer des places d'apprentissage supplémentaires pour les jeunes qui n'en ont pas trouvé ou qui les ont perdues en raison des circonstances.

Pour le **début de l'apprentissage 2021**, nous avons pu interroger pour la première fois 2382 entreprises formatrices sur l'offre de places d'apprentissage pour l'automne 2021. 75% de ces entreprises formatrices vont proposer autant de places d'apprentissage que cette année, 9% en

¹ Les écarts par rapport aux résultats de la mesure du «Pouls des places d'apprentissage» de juillet 2020 et publiés en août sont le fait des changements dans l'échantillon des entreprises de formation en raison d'une nouvelle épuration des données.

proposeront davantage, 10% moins et 7% ne savent pas. Le «Pouls des places d'apprentissage» va suivre cette offre de places d'apprentissage pour 2021 au cours des mois qui viennent et, dans la mesure où l'échantillon le permet, réalisera des évaluations spécifiques aux différentes professions ainsi qu'aux régions.

Groupe 2: apprentis actuels

L'assouplissement des mesures a eu des effets essentiellement positifs sur la formation en entreprise des apprentis actuels employés dans les entreprises interrogées. 91% (91% en juillet, 86% en juin, 77% en mai et 64% en avril) des apprentis travaillaient normalement dans leur entreprise de formation en août, dans le respect des mesures de protection de l'OFSP. Ils ne sont plus que 4% (9% en juillet 10% en juin, 17% en mai et 25% en avril) à avoir un accès limité à leur entreprise formatrice sur place, cette part ayant fortement diminué depuis le confinement. La part des apprentis dont la formation en entreprise se déroule à la maison, c'est-à-dire en télétravail ou avec des devoirs à domicile, a également diminué continuellement depuis le premier relevé (de 23% en avril, à 2% en août pour les devoirs, respectivement de 37% en avril à 6% en août pour le télétravail). 0,5% (0,3% en juillet, 0,6% en juin, 1,3% en mai, 9% en avril) des apprentis n'ont pas bénéficié de formation en entreprise, le secteur professionnel «Gastronomie/hôtellerie» étant le plus touché avec un taux de 7%. La figure ci-dessous présente les variations en matière de situation de travail des apprentis entre les divers domaines professionnels.

Figure 2: effets relevés en août de la crise du coronavirus sur la formation en entreprise par domaine professionnel

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	91%	4%	6%	2%	0.5%
Construction	99%	0%	0%	0%	0%
Formation, social	99%	0%	3%	0%	0%
Électrotechnique	96%	3%	3%	2%	0%
Véhicules	99%	0%	0%	1%	1%
Restauration, hôtellerie	99%	7%	7%	7%	7%
Technique du bâtiment	98%	1%	0%	0%	0%
Santé	98%	1%	2%	2%	0%
Bois, aménagement intérieur	99%	0%	0%	0%	0%
Informatique	94%	13%	25%	1%	0%
Métal, machines, montres	99%	6%	0%	0%	0%
Nature	99%	0%	0%	4%	0%
Planification, construction	97%	3%	7%	2%	0%
Vente, achat	95%	1%	0%	0%	0%
Transports, logistique, sécurité	99%	1%	0%	0%	0%
Économie, administration, tourisme	94%	12%	21%	1%	0%
Autres	95%	4%	12%	12%	0%

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» en août 2020. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de tous les apprentis couverts par toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation interrogées ne sont pas indiquées mais regroupées sous «Autres».

En août, les entreprises de formation interrogées étaient toujours d'avis que les effets de la crise du coronavirus influenceront légèrement les compétences des apprentis. Elles devaient indiquer si les

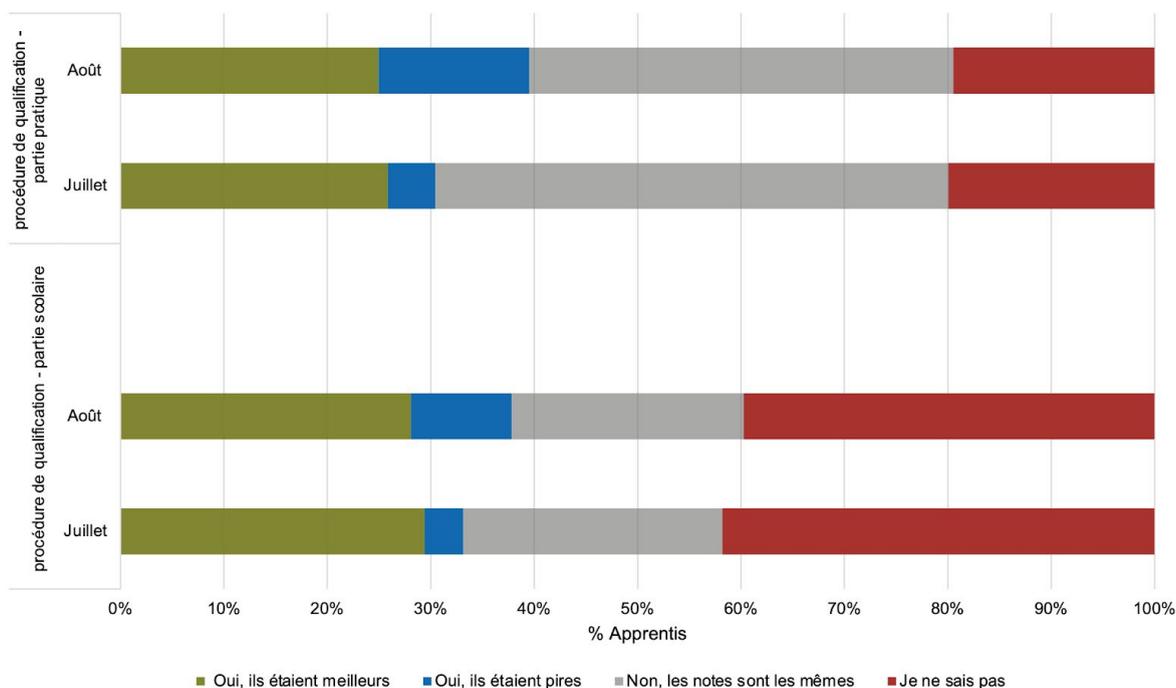
apprentis qui ne sont pas en dernière année pourraient encore rattraper la matière manquée dans le cadre de la formation d'ici la fin de leur apprentissage. Avec 4,15 points (4,35 en juillet, 4,24 en juin, 4,14 en mai et 4,15 en avril) sur un maximum de 5 (pour «tout peut être rattrapé»), les entreprises partent du principe que les apprentis ne parviendront pas à rattraper complètement ce qu'ils ont manqué dans la *formation en entreprise* au cours du reste de leur apprentissage. La valeur pour les *cours interentreprises* n'est que légèrement moins optimiste (4,16; 4,29 en juillet) et légèrement pessimiste pour la *formation scolaire* (4,02; 4,09 en juillet). Toutes les trois valeurs se sont légèrement détériorées depuis le mois de juillet, ce qui signifie que les entreprises interrogées sont désormais moins optimistes quant au rattrapage de l'enseignement manqué. Dans ce contexte, il est indiqué de s'intéresser de plus près à ce groupe, afin que la matière manquée puisse encore être rattrapée pendant le reste de l'apprentissage, afin d'éviter les effets constatés chez ceux qui ont terminé leur formation cette année (voir figure 3 ci-dessous).

Groupe 3: apprentis en dernière année

Ceux qui sont en dernière année d'apprentissage de deux, trois ou quatre ans sont confrontés à deux défis majeurs en 2020. La crise du coronavirus a d'une part eu une influence directe sur les examens finaux. Les examens des écoles professionnelles ont été annulés, tandis que les examens pratiques en entreprise ont été réalisés de manière spécifique aux différentes branches, comme l'a souhaité le Conseil fédéral. D'autre part, les jeunes se retrouvent au carrefour entre apprentissage professionnel et intégration au marché du travail alors que la situation économique est difficile. Ils sont en outre en concurrence directe avec des professionnels expérimentés, eux aussi à la recherche d'un emploi.

Procédure de qualification et fin de l'apprentissage: entre avril et juin, les entreprises formatrices interrogées partageaient du principe que la crise du coronavirus aurait une influence sur les notes finales, tant scolaires que pratiques, de leurs apprentis. Dans les sondages de juillet et d'août, elles ont été consultées sur les résultats réels. La figure 3 montre que 41% (50% en juillet) des apprentis se trouvaient dans des entreprises formatrices qui indiquaient que les notes pratiques étaient comparables avec celles de l'année précédente. Concernant la procédure de qualification scolaire, seuls 22% (25% en juillet) des apprentis travaillent dans des entreprises estimant que les notes étaient comparables à celle de l'an dernier. Le pourcentage des entreprises formatrices incapables de fournir des renseignements au sujet de la procédure de qualification scolaire était toutefois nettement plus important.

Figure 3: notes de fin d'apprentissage pour la partie pratique en entreprise et la partie scolaire



Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» en juillet et en août 2020. Le graphique montre, par mois et par type de procédure de qualification, la part (%) des apprentis de tous les apprentis couverts par les entreprises interrogées.

Les entreprises ont indiqué pour 25% (26% en juillet) des apprentis que les notes de la *partie pratique en entreprise* étaient meilleures. Pour 15% (5% en juillet) des apprentis, elles étaient d'avis que les notes étaient moins bonnes. 20% (19% en juillet) étaient incapables de fournir de renseignements à ce sujet. 28% (29% en juillet) des apprentis travaillent dans des entreprises estimant que les notes de la *partie scolaire* sont meilleures que celles de l'année précédente, 10% (4% en juillet) des apprentis se trouvent dans des entreprises estimant que leurs notes sont moins bonnes et 40% (42% en juillet) sont incapables de fournir de renseignements à ce sujet.

Par ailleurs, 67% des apprentis (69% en juillet) travaillent dans des entreprises formatrices dans lesquelles le nombre de diplômés est le même que l'année précédente. 19% (17% en juillet) sont occupés dans des entreprises qui annoncent un plus grand nombre d'apprentissages terminés, 14% (13% en juillet) dans des entreprises où les apprentis ayant obtenu leur diplôme sont moins nombreux.

Maintien de l'emploi après l'apprentissage: près de 76% (74% en juillet, 73% en juin, 79% en mai et 73% en avril) des apprentis travaillent dans des entreprises de formation qui prévoient de continuer à occuper autant d'apprentis ayant terminé leur formation que l'année précédente. 8% (10% en juillet, 7% en juin, 3% en mai et 2% en avril) des apprentis sont dans des entreprises qui conserveront cette année davantage d'apprentis ayant fini leur formation. Dans l'ensemble, près de 16% (16% en juillet, 18% en mai et en juin, 25% en avril) des apprentis se trouvent dans des entreprises au sein desquelles les diplômés ne pourront peut-être pas rester, celles-ci gardant moins d'apprentis ayant terminé leur formation ou ne pouvant pas prévoir l'évolution incertaine des affaires en août.

Depuis le sondage de juin, le «Pouls des places d'apprentissage» met en outre en lumière les défis qui attendent les apprentis ayant terminé leur formation au moment d'entrer sur le marché du

travail. Les entreprises formatrices devaient indiquer si leurs apprentis avaient plus de peine à trouver un emploi après leur formation que l'an dernier. 28% (41% en juillet et 56% en juin) des entreprises ont annoncé qu'il était pour l'heure plus difficile, pour les apprentis, de trouver un poste. Pour 38% (37% en juillet, 27% en juin), la situation est jugée comparable à l'année précédente. Pour 1% (3% en juillet, 1% en juin) des apprentis, la situation s'est même simplifiée et 32% (19% en juillet et 16% en juin) des entreprises n'ont pas pu prendre position à ce sujet.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» en août 2020

En août 2020, **2861** entreprises de formation (2871 en juillet, 2091 en juin, 1587 en mai, 1050 en avril) ont participé au sondage. Ces entreprises représentaient **24'208** apprentis (22 357 en juillet, 20 394 en juin, 19 597 en mai, 13 139 en avril).

Informations supplémentaires

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» d'août 2020 est disponible [ici](#).
- Le **rapport détaillé** du «Pouls des places d'apprentissage» d'août 2020 est disponible ici: <https://ces.ethz.ch/de/forschung/lehrstellenpuls.html>
- Le **cinquième webinaire** se tiendra le 10 septembre 2020 à 10h30. Les inscriptions sont possibles sur www.lehrstellenpuls.ch.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Urs Casty, Fondateur et propriétaire Yousty SA (079 402 55 66)
 - Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
 - E-Mail: info@lehrstellenpuls.ch
-

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse